

En souffrance à La Poste

PAR RACHIDA EL AZZOUZI
ARTICLE PUBLIÉ LE MARDI 11 OCTOBRE 2016



Nathalie Bourrier (à gauche) venue de Savoie évoquer le cas de Josette, factrice à Courchevel, décédée, et Sébastien Carré, qui a aidé Emeline, aujourd'hui mis à pied (à droite). © Rachida EL Azzouzi

Le syndicat Sud-PTT veut briser le mur du silence, établi par la direction de la Poste, et qui entoure la souffrance au travail des postiers. Surcharge de travail, management par la peur, cadences infernales: les familles et les facteurs témoignent.

Pierre découvre la Bourse du travail à Paris, les syndicats et les médias. Il a 25 ans, vient des montagnes du Jura. Pour évoquer la mémoire de son père : Charles Griffond, mort à 53 ans à cause du travail, de La Poste, son employeur depuis 34 ans. Charles s'est pendu au croc de boucher qui lui servait à tuer ses animaux, le 17 juillet dernier. Il a laissé deux lettres, une pour ses proches, **l'autre pour le journal local, *L'Est républicain***, pour qu'il informe le monde de « *l'enfer* » au sein de ce qui était sa vie, La Poste, une entreprise publique transformée au pas de charge en 2010, « *plus préoccupée par le rendement, l'argent que par l'humain* », dit son fils.

« *Depuis trente-quatre ans, j'ai exercé mon métier avec l'amour de mon travail et de mes clients. Mais, depuis quelques années, la Poste a petit à petit détruit ses employés, les vrais postiers, ceux qui avaient le contact avec les gens. En ce qui me concerne, ils m'ont totalement détruit. Depuis décembre 2015, je suis en arrêt de travail et je souffre intérieurement le martyr. Personne, ni de mes collègues ou de ma hiérarchie, n'a pris de mes nouvelles. Alors bougeons avec la Poste et*

mourons grâce à la Poste. » C'est le meilleur ami de Charles qui a découvert les lettres, signées « *Charles Griffond, facteur à Pontarlier* », et le corps sans vie.



Pierre Griffond, 25 ans. Son père, Charles, facteur depuis 34 ans, s'est suicidé en laissant une lettre accusant La Poste. © Rachida EL Azzouzi

Trois fois déjà qu'en un an, Charles tentait le suicide avec des médicaments. Il avait perdu trente kilos, était méconnaissable dans la dépression, lui, si jovial, si fêtard. Facteur « *à l'ancienne* », apprécié à des kilomètres à la ronde, il assurait sa tournée par tous les temps, se déguisant même, décembre venu, en Père Noël, pour faire rêver les enfants. Mais ces dernières années, à force de restructurations, de pressions commerciales, il s'avouait « *à bout* ». Ne tenait plus la cadence. « *Il avait récupéré 200 boîtes aux lettres supplémentaires alors que sa tournée était déjà l'une des plus dures de Pontarlier*, raconte son fils, Pierre, qui ne veut pas lancer sa famille meurtrie dans des démarches judiciaires. *Pas le courage. On n'ira pas plus loin que les articles dans la presse.* »

La Poste avait bien intégré Charles dans un dispositif de pré-retraite, « *mais à 53 ans et avec seulement 34 annuités, c'était le condamner à une vie de misère* », estiment ses copains postiers... « *Faux* », réplique la direction de La Poste : « *Charles Griffond avait demandé à bénéficier d'une pré-retraite et il n'aurait pas été lésé car la pénibilité de sa carrière aurait été prise en compte. L'incompréhension nous a saisis quand nous avons appris son suicide. Tout allait mieux*

pour lui. Il n'avait pas remis les pieds au travail depuis des mois. Il était suivi par le médecin du travail, l'assistante sociale. »

Émeline Broequevielle, jamais syndiquée, découvre elle aussi la Bourse du travail de Paris, les syndicats et les journalistes. Elle a 25 ans et ne marche plus sans béquille, paralysée partiellement de la jambe gauche. *« Personne ne sait si je vais récupérer à 100 %. Tout est devenu compliqué, emmener mes deux enfants au parc, faire les courses. Je ne peux plus être seule. Il faut que mon mari soit là. Je prends un cachet à vie pour fluidifier mon sang »*, raconte la jeune factrice, qui n'a jamais compté les CDD (plus d'une quinzaine depuis 2009, dont deux contrats aidés), les longues heures supplémentaires et les chutes à vélo sous le poids de la sacoche pour boucler des tournées impossibles, dans l'espoir de décrocher le Graal, un CDI, qui n'est jamais venu.



Émeline Broequevielle, 25 ans, précaire, en CDD à La Poste depuis 2009, handicapée après un AVC arrivé au travail. © Rachida EL Azzouzi

Le 19 février dernier, elle a fait un AVC sur la plateforme de distribution de courrier de Villeneuve-d'Ascq, dans le Nord. Un accident vasculaire cérébral. *« Un truc qui t'arrive quand tu es âgée »*, croyait-elle. Alors qu'elle ne fume pas, ne boit pas d'alcool, mène une vie plutôt saine, elle ne voit qu'une responsable : *« La pression dingue au travail sur nous, surtout les précaires. »* « À 5 h 49, j'ai envoyé un SMS à mon chef pour lui dire que je ne me sentais pas bien, que j'avais peur de faire un malaise, il m'a mis la pression pour

venir travailler. J'ai pris mon poste à 6 h 30 mais cela n'allait pas mieux. J'avais mal à la tête, je sentais mon bras et ma jambe gauche partir. Je suis retournée voir mes chefs. Ils m'ont dit : "Ce que tu ne peux pas faire debout, tu le fais assise." »

La suite, c'est son collègue Sébastien Carré, syndicaliste Sud, membre du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), qui la décrit. *« Je faisais du tri en cabine quand en sortant, je suis tombé sur cette fille que je ne connaissais pas, blanche comme un fantôme, avachie. Elle me dit qu'elle voit blanc, noir puis ses propos sont confus. J'alerte les responsables, qui me disent que "je ne suis pas médecin". Ils finissent par prévenir les secours. Le lendemain, j'apprends qu'elle est en soins intensifs à Lille et qu'elle a fait un AVC. »*

Sébastien Carré affirme payer aujourd'hui son intervention et sa volonté de faire la lumière sur ce drame et les responsabilités au travers d'une enquête interne, votée lors d'un CHSCT extraordinaire. Depuis sept mois, il est mis à pied, sous le coup d'une procédure disciplinaire : *« La Poste a allumé un pare-feu pour me détruire. On est dans une royauté où ils n'ont peur de rien. Vous sauvez une collègue et vous perdez votre travail ! »* C'est en apprenant la répression dont il était victime qu'Émeline a décidé de médiatiser son histoire, il y a quelques semaines : *« Ça a été le déclic, un renvoi d'ascenseur. »*

« La moyenne d'arrêts maladie par an et salarié, c'est 16 jours. Nous, c'est 42 jours ! »

La direction de La Poste conteste cette version : *« Sébastien Carré a été mis à pied non pas parce qu'il a sauvé une collègue mais parce que l'entreprise a des problèmes avec lui au niveau local ! »* Elle rappelle aussi qu'*« un supérieur n'est pas fondé à penser que son salarié de 26 ans va faire un AVC quand celui-ci lui annonce avoir mal à la tête »*. En mars dernier, Émeline a déposé plainte pour non-assistance à personne en danger contre trois de ses anciens responsables et elle va *« se battre »* pour obtenir la requalification de son CDD en CDI et celle de son arrêt longue maladie en accident du travail.

Son père était facteur. Sa mère aussi. Elle « aimait bien ça », distribuer le courrier, même si ce n'était pas une vocation. Depuis son AVC, elle n'a eu aucune nouvelle de La Poste : « Ils sont dans le déni. » Cette dernière assure à Mediapart être « très peinée de ce qui arrive à Émeline et lui souhaiter un prompt rétablissement », mais s'interroge : « Un AVC, quand bien même il a lieu au travail, est-il un accident du travail ? Quelqu'un qui se suicide alors qu'il est en arrêt maladie, est-ce lié au travail ? »

Odette Terrade est la mère d'Olivier, 40 ans, fauché le 2 juillet 2015 par Daniel S., 53 ans, un collègue de travail qu'il ne connaissait pas, que la direction savait surmené, en grande souffrance au travail. Le drame s'est produit sur le parking du centre de tri du courrier de Corbeil-Essonnes, en région parisienne, un centre qui a subi de multiples réorganisations et où, depuis, les agressions, les pétages de plombs entre collègues ou entre usagers et agents se multiplient. Daniel S. rentrait de tournée au volant de son Jumpy professionnel. Il a roulé sur Olivier et l'a traîné sur une vingtaine de mètres. Il aurait lâché à un témoin : « Après tout ce qu'ils m'ont fait à La Poste. »



Odette Terrade, dont le fils a été écrasé par un postier en souffrance au travail, et son avocat. © Rachida EL Azzouzi

« Mon fils était au mauvais endroit au mauvais moment. Quand je suis arrivée à l'hôpital, il était en état de mort cérébrale », dit Odette. Elle n'a « pas de haine en elle » envers celui qui est aujourd'hui poursuivi pour homicide volontaire par la justice et incarcéré à la prison de Fresnes. « Ce salarié vivait dans un environnement de travail difficile, catastrophique. Il avait alerté sa hiérarchie sur le harcèlement moral qu'il vivait, les mutations imposées. La Poste n'a rien fait pour nous, mais aussi

pour ce salarié qui semble avoir délibérément écrasé un collègue de travail avec son véhicule », pointe Tristan Soulard, l'avocat de la famille Terrade.

« Depuis un an et le courrier du PDG de La Poste me disant "toutes nos condoléances chère madame", La Poste est la grande absente », ajoute Odette. Jointe par Mediapart, la direction de La Poste s'indigne qu'Odette Terrade ne soit pas accompagnée dans cette épreuve par ses services – « ce n'est pas normal, nous allons faire le nécessaire » –, mais elle refuse d'admettre que des conditions de travail aient pu être à l'origine du meurtre : « On ne peut laisser sous-entendre que La Poste ferait vivre un tel enfer à ses collaborateurs qu'ils deviendraient des assassins. »

Trois histoires, trois vies fauchées, trois drames emblématiques du malaise social à La Poste. « Trois exemples déjà médiatisés mais qui ne représentent que la partie visible de l'iceberg », pour le syndicat Sud-PTT. Seul, sans les autres syndicats du groupe qui n'approuvent pas la démarche – « préférant l'action à la com' sur cette question de la souffrance au travail qui est la préoccupation de tous », assène Philippe Charry de Force ouvrière –, Sud-PTT a décidé de sortir du silence, de « briser l'omerta » devant la situation « extrêmement préoccupante », en conviant des journalistes à une conférence de presse, début octobre à Paris. Dans la salle de la Bourse du travail, des victimes, parfois accompagnées de leurs familles, des collègues syndicalistes sont venus de la France entière témoigner des réorganisations pathogènes, « au bulldozer », des tournées à vélo de plus de 20 kilomètres ou, en voiture, de plus de 100 kilomètres en zone de montagne ou rurale, des burn out, des expertises pour risques graves, ici et là, lancées par les CHSCT, des grèves à répétition, quand ce ne sont pas des grèves de la faim, etc.

Fin septembre, Sud-PTT a écrit à la tutelle de La Poste, au ministre de l'économie, Michel Sapin. Il dénonce « la dégradation générale de la santé et des conditions de travail des personnels du groupe ». « La direction de la Poste est engagée dans un plan stratégique qui fait peu de cas du facteur humain. [...] La crise de 2012, les résultats de la commission Kaspar et les

mesures prises par la direction n'ont pas eu l'effet escompté, a fortiori dans une entreprise publique que l'on transforme à marche forcée et où un solde négatif de 100 000 emplois est atteint sur une dizaine d'années », écrit le syndicat. Il cite « les taux d'absentéisme pour maladie, maladie professionnelle, et accidents du travail élevés par rapport aux moyennes nationales [près de 50 % supérieurs selon Sud – ndlr] ainsi que les nombreuses expertises diligentées par les CHSCT qui, toutes, indiquent un véritable mal-être au travail ».



Nathalie Bourrier (à gauche) venue de Savoie évoquer le cas de Josette, factrice à Courchevel, décédée, et Sébastien Carré, qui a aidé Emeline, aujourd'hui mis à pied (à droite). © Rachida EL Azzouzi

Et il cite une litanie d'événements tragiques : le suicide de Charles, l'AVC d'Émeline, le meurtre d'Olivier, mais aussi l'histoire de **Josette, factrice à Courchevel (Savoie)**, décédée en 2015, un an après un AVC sur son lieu de travail. Josette venait d'être mutée de Courchevel à Moutiers lorsqu'elle a fait un AVC. La veille, elle s'était mise en grève avec cinq autres collègues pour protester contre ce transfert forcé. Elle était paniquée, fatiguée, minée par le travail. Courchevel-Moutiers, c'est trente minutes de voiture quand il fait beau, sur des routes qui serpentent, plus d'une heure les jours de neige.

« Sur Courchevel-Moutiers, il n'y a plus qu'une survivante. Les autres sont tous partis, ils ont démissionné ou sont en arrêt maladie », constate Nathalie Bourrier, de Sud-PTT Savoie, gagnée par les larmes. Son collègue François Marchive, de Sud-PTT Isère, poursuit. Il dénonce « les réorganisations permanentes », « le niveau de souffrance extraordinaire dans la vallée de la Tarentaise » et « le cynisme incroyable de La Poste qui refuse de reconnaître en accident de service [l'équivalent de l'accident du travail pour les fonctionnaires – ndlr] la mort de Josette ». « La

moyenne d'arrêts maladie par an et salarié, c'est 16 jours. Au centre de courrier de Val-d'Isère, c'est 42 jours ! » continue le syndicaliste.

« Entre 20 et 40 % des tournées sont intenables »

Un autre collègue de Sud prend la parole : Patrice Champion. Il vient du Finistère, représente Josiane, la femme de Bruno, un cadre de La Poste, en arrêt maladie, qui s'est pendu, en mars 2012, à la grille du centre de distribution du courrier de Trégunc, **dix jours après qu'un confrère de Rennes, Jérémy, 28 ans, s'est défenestré** en plein centre-ville et devant des dizaines de personnes. Bruno était directeur adjoint chargé des ressources humaines du centre postal Rosporden-Concarneau-Trégunc, il venait de recevoir une convocation médicale de son employeur, qu'il a interprétée comme un nouveau coup de pression pour l'évincer de ses fonctions. Il avait 42 ans dont la moitié à La Poste, deux enfants, des difficultés avec sa hiérarchie depuis la réorganisation du service courrier. Il avait même écrit à ce sujet un mail au PDG de l'époque, Jean-Paul Bailly (2002-2013). Sa veuve a porté plainte au pénal pour harcèlement moral. Elle se bat pour obtenir la reconnaissance de l'accident du travail que La Poste lui refuse. **Le 23 juin dernier, le tribunal administratif de Rennes lui a donné gain de cause.**

Et puis il y a tous les autres. « *Ce collègue de Saint-Denis-lès-Sens qui s'est suicidé en mai dernier, en pleine réorganisation ; ce facteur de Rilly-la-Montagne qui s'est pendu en octobre 2015, à 52 ans, se sentant incapable d'assumer la surcharge de travail de sa nouvelle tournée ; cette factrice du Lot, 57 ans, deux enfants, qui s'est jetée dans un lac en janvier 2014 en allant au travail et à cause du travail, selon ses collègues ; Christian, facteur à Lens, qui s'est suicidé en avril 2014, le jour où il devait reprendre le travail après un arrêt maladie ; cette jeune factrice de Monistrol-sur-Loire en Haute-Loire qui s'est suicidée chez ses parents, épuisée après une double journée de travail et impuissante devant sa tournée* », égrène un collectif de « *postiers, actifs et retraités* », syndiqués ou pas, tous membres d'un forum d'entraide

des postiers, **Le Forum des postiers**, qui compte plus de 11 000 membres inscrits, dans un courrier adressé aux syndicats de La Poste. Tout en listant près d'une centaine de noms d'agents qui se seraient suicidés ou auraient tenté de le faire depuis 2007, ils appellent les organisations syndicales, qui de tous temps ont été divisées, à se fédérer autour d'un observatoire des suicides, comme pour France Télécom (devenue Orange).

```

4000/2007 cadre Poitou charente suicide 49 ans
08/04/2008 facteur Coutras gironde suicide 42 ans
2008 agent féminin Toulouse PFC 31 tentative
fin juin 2008 postier CDIS Limoges suicide

2008/2009 cadre, factrice, guichetière pays Montbeliard 3 TS
mai-09 postier Mulhouse suicide 2009
juin-09 facteur Pierres 28 tentative
05/09/2009 Factrice Janville 28 suicide
juin-09 postier Vesoul 70 suicide
juil-09 facteur Tours DOTC Marceau 37 suicide 50 ans
août 09 facteur Mulhouse PPOC suicide
12/10/2009 agent centre tri Nanterre suicide
2008/2009 7 2 agents Guyane à confirmer
25/11/2009 postier Migennes CTC 89 suicide 53 ans
déc-09 Facteur Q DOTC Tours 37 tentative 30 ans
déc-09 Dir état Nord 62 tentative
fin 2009 postier Blois 41 tentative

janv-10 agent Chateaufort en Thymerais 28 suicide 2010
début 2010 facteur Morbihan 56 suicide
mars-10 agent Bar le Duc 55 suicide 54 ans
mars-10 agent CTC St Etienne Rouvray 76 suicide 39 ans
mars-10 facteur Chargé / Sarthe tentative 52 ans
mars-10 pilote machine St Quentin Fallavier 38 tentative 40 ans
13/03/2010 cadre Gourdon Lot suicide 51 ans
16/03/2010 facteur Cher (lieu de travail) 18220 tentative
17/04/2010 postier Nice 6 suicide 57 ans
vril facteur Saint gènes des fontaines 66 suicide
2/04/2010 facteur saint andré les alpes 04170 suicide 50 ans
    
```

Extrait de la liste des suicides depuis 2006 tenue par un collectif de postiers.

Ce que refuse Sud-PTT, qui évoque une soixantaine de rapports d'expertise liés à des risques graves ou des réorganisations, ces dernières années. « *On ne veut pas tenir de comptabilité morbide des suicides comme à France Télécom et il est difficile de comparer les deux dossiers. La Poste, c'est deux fois plus gros que France Télécom, c'est un nombre très important de directions, de CHCST décentralisés. Et nous ne sommes pas présents partout* », explique Eddy Talbot, le secrétaire fédéral. « *Il est très compliqué de faire un comptage. Il y a eu après la crise de 2012 une cellule d'observation qui nous avait communiqué une liste entre 2007 et 2012. Mais depuis rien. On n'arrive même pas à voir le nombre de suppressions d'emplois* », abonde le secrétaire général, Nicolas Galepides.

Pour Sud-PTT, La Poste n'a tiré aucune leçon de la vague de suicides de 2012. Et le principal problème, selon lui – qui explique la pression, la surcharge de travail, le management par la peur, « *la sinistralité* »,

dans un contexte de réduction drastique des effectifs et de réorganisations répétées, vécus par les postiers –, réside dans la cadence de travail, autrement dit, le temps de tournée standard théorique d'un postier en fonction du nombre de points de distribution, de la distance entre ces points, du trafic de courrier sur sa tournée... Calculé par un logiciel il y a plus de vingt ans, en centiminute voire en centièmes de centiminute, sans jamais être revu, le temps de tournée théorique correspond très rarement à la réalité du facteur sur le terrain, condamné à « *faire plus avec moins* », sous l'effet de la « *modernisation* » de l'entreprise publique.

Charles, Émeline, Josette... ont tous ce point commun : leurs tournées étaient à rallonge, parce qu'il fallait, par exemple, remplacer au pied levé un collègue absent et ils n'arrivaient plus à distribuer le courrier sur le temps imparti, à la ville comme à la campagne, pire lorsqu'ils sont en haute montagne, soumis aux aléas climatiques les plus difficiles. Sud-PTT réfléchit d'ailleurs à attaquer la direction de La Poste pour mise en danger de la vie d'autrui ou non-assistance à personne en danger sur cette question des cadences. Le syndicat s'appuie sur de nombreuses expertises alertant sur ces normes pathogènes et affirmant qu'« *entre 20 et 40 % des tournées sont intenables* ».

```

26/02/2013 factrice COD Chanteloup les vignes 78 suicide 23 ans
16/03/2013 technicien ATM Lisses Essonne TS
25/03/2013 cadre DOTC RH Meylan 38 suicide 45/50
01/04/2013 facteur Argentré du plessis membre CHCST 55 suicide 52 ans
14/04/2013 cadre sup Domont Val d'oise suicide 51 ans
03/05/2013 facteur Amou landes 40 suicide 38 ans
mai-13 CSI sur lieu travail alace suicide env 40 ans
23/05/2013 factrice Belfort 90 TS 54 ans
28/05/2013 guichetière Lyon point du Jour 69 TS 47 ans
début juin agent courrier Onet le château aveyron suicide 57 ans
23/06/2013 cadre sup placardisé ...Marne 51 suicide 60 ans
29/07/2013 cadre sup Université la Poste Orléans 45 suicide 56 ans
06/08/2013 agent CTC centre tri Rodez sur lieu travail 12 TS
25/08/2013 postier/caissier Besançon Picasso Zus 25 suicide 50 ans
22/08/2013 encadrante courrier Langeac sur lieu travail 43 suicide 47 ans
28/08/2013 factrice Saint Martin d'auxigny 18 suicide 47 ans
fin aout postier PIC Paris Gonesse TS
28/09/2013 agent CTC (postière) CTC Villeneuve la garenne 92 suicide 43 ans
automne 2013 2 factrices Isère 38 TS
15/10/2013 agent traitement Centre financier Paris sur lieu travail 75 TS
nov-13 agent PIC languedoc roussillon suicide 36 ans
nov-13 facteur Pont de roide 25 suicide
déc-13 agent contractuel Alpes maritimes 6 TS
/11/2013 brigadier DETLP 25 / Morteau 25 suicide 58 ans
    
```

Extrait de la liste des suicides depuis 2006 à La Poste tenue par un collectif de postiers.

« *À La Poste, on fait 35 heures et on tient à leur respect ou alors ce sont des heures supplémentaires et elles doivent être payées* », réagit la direction de La Poste quand on lui soumet la bataille juridique sans fin engagée depuis six ans par des agents pour heures supplémentaires non payées, à Besançon

(Doubs). Elle parle de « tournées à taille humaine », de « découpages équilibrés, fins », « issus d'études régulières menées avec les facteurs eux-mêmes permettant de les dimensionner ou de les rééquilibrer en fonction de l'évolution de l'activité du courrier (-7 % par an) ou des évolutions urbaines (étalement, constructions, etc.) ». « Ces tournées modélisées sont ensuite présentées au facteur et corrigées avec lui si nécessaire. Ce travail fin, au cas par cas, nous permet de dimensionner la tournée et de l'adapter en fonction du profil de chaque facteur (âge, difficultés physiques...), par exemple en adaptant le moyen de locomotion », poursuit la direction. Elle défend une entreprise « humaine », « de proximité », « une des entreprises les plus syndiquées et les plus riches en France en matière de dialogue social ».

« Attentifs aux situations individuelles, nous avons un réseau de 2 000 personnes, médecins, infirmiers, DRH, sensibilisés à la souffrance au travail. Nous ne sommes pas dans le déni », avance encore la direction en donnant un chiffre. Trois. Le nombre de suicides depuis 2012 liés à La Poste, selon elle, et qui ont été reconnus accidents du travail : **Nicolas, 51 ans, cadre stratégique au siège dans le XV^e à Paris**, qui a mis fin à ses jours en février 2013 ; **Jérémy, 28 ans, qui s'est défenestré dans une agence du centre-ville de Rennes** en février 2012 et **Bruno, qui s'est pendu à la grille de la poste de Trégunc**, dans le Finistère, dix jours plus tard.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 28 501,20€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 28 501,20€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.